



PROTOCOLE SANITAIRE - COVID 19

Validité : Selon réglementation en vigueur – Celui-ci peut être modifié à tous moments en fonction de l'évolution de la situation en France et des prérogatives de l'Etat.

VOTRE SEJOUR EN LOCATIF OU EMLACEMENT

Protocole pour les Arrivées

- ❖ Arrivées prévues à partir de 17h
- ❖ Inscription dans l'ordre d'arrivée sur une fiche accrochée à la porte de l'accueil du camping
- ❖ Merci de patienter dans vos voitures et de vous présenter à la porte de l'accueil à l'heure à laquelle vous vous êtes inscrits – 1 Famille à la fois
- ❖ Préparer les éléments suivants :
 - ✓ Documents de réservation et crayon
 - ✓ Les chèques de caution de 300 € (logement), 20 € (clés), 70 € (ménage)+ 100 € (si animal domestique)
 - ✓ Le carnet de vaccination de votre animal
 - ✓ Mode de règlement pour le solde de votre séjour
- ❖ Remise d'une pochette d'accueil dans laquelle vous retrouverez
 - ✓ Clés et/ ou badge
 - ✓ Protocole sanitaire
 - ✓ Plan du camping
 - ✓ Fiche d'état des lieux d'entrée (à nous retourner sous 24 h)
- ❖ Toutes nos clés et badges sont désinfectés à chaque arrivée et départ

Protocole durant votre séjour

- ❖ Avant votre arrivée, votre locatif a été nettoyé et désinfecté en suivant un protocole sanitaire très strict. Le locatif, les rideaux, couettes et oreillers ont été désinfectés à l'aide produits certifiés contre le COVID 19. ***C'est pour cela que le délai entre les départs et les arrivées a été allongé, merci de votre compréhension.***
- ❖ En arrivant dans votre locatif :
 - ✓ Ouvrir les fenêtres et portes afin d'aérer le logement
 - ✓ Mettre à la poubelle la capsule de désinfection
 - ✓ En raison du traitement contre le COVID 19, merci de procéder obligatoirement par vous-même au lavage de la vaisselle (celle-ci aura été préalablement contrôlée)

Protocole de départ

- ❖ Inscription à l'accueil du camping sur la fiche horaire des états de lieux – départ avant 10h00
- ❖ Un agent se présentera à votre locatif à l'heure que vous aurez choisi – merci de rester à l'extérieur de votre locatif pendant l'état des lieux
- ❖ Après l'état des lieux, présentez-vous à l'accueil du camping pour établir les papiers de départ – si le client précédent n'a pas quitté l'accueil, merci de patienter en conservant les distances de sécurité
- ❖ Remettez vos clés et/ ou badges à l'accueil

NOS ESPACES COLLECTIFS

Protocole pour les Blocs Sanitaires

- ❖ Instauration d'un sens unique pour l'accès aux blocs sanitaires et aux installations
- ❖ Port du masque obligatoire lorsque vous êtes en déplacement dans l'enceinte des sanitaires
- ❖ Respecter les distances sociales de 1 m et les gestes barrières
- ❖ Respecter le marquage au sol
- ❖ Respecter les indications d'utilisation affichées à l'entrée des différents espaces
- ❖ Respecter 1 personne par équipement (sauf enfants en bas âge accompagnés d'1 parent)
- ❖ Lavage des mains obligatoire à l'entrée et à la sortie des blocs sanitaires
- ❖ Mise à disposition de gel hydroalcoolique
- ❖ Nos sanitaires sont nettoyés très régulièrement
 - ✓ Grand nettoyage le matin
 - ✓ Retouche nettoyage en fin d'après- midi
 - ✓ 2 Passages complémentaires pour le nettoyage des points de contact

Protocole pour l'espace aquatique

- ❖ Horaire d'ouverture : 10h00 à 13h00 – 14h00 à 20h00.
- ❖ Accès interdit aux personnes présentant des risques respiratoires et digestifs
- ❖ Port du masque obligatoire lorsque vous êtes en déplacement dans l'enceinte de la piscine
- ❖ Instauration d'un sens unique pour l'entrée et la sortie
- ❖ Transats et chaises :
 - ✓ Installation par le camping
 - ✓ Interdiction de les déplacer
 - ✓ Serviette obligatoire pour les recouvrir
 - ✓ Désinfection des transats par l'utilisateur (produits fournis par le camping)
- ❖ Lavage des mains obligatoire à l'entrée et à la sortie de l'espace aquatique
- ❖ Respecter les distances sociales de 1 m et les gestes barrières
- ❖ Passage obligatoire par le pédiluve à l'entrée de l'espace aquatique et à la sortie des sanitaires
- ❖ Accès à la structure gonflable aquatique limitée à 4 enfants par de tranche de 10 mn chacun

- ❖ La fréquentation de l'espace aquatique est limitée – le nombre de personnes autorisé est affiché à l'entrée
- ❖ Bouées et jeux de ballons interdits dans l'enceinte de la piscine
- ❖ Les plages sont désinfectées au minimum 1 fois par jour – (voir plus en fonction de l'affluence – Fermeture de la piscine entre 13 h00 et 14h30 pour la désinfection)

Protocole pour le Snack piscine

- ❖ Respecter les distances sociales de 1 m et les gestes barrières
- ❖ Placements des chaises et tables par nos soins. Ces derniers ne pourront pas être déplacés.
- ❖ Interdiction de manger et / ou de boire hors du périmètre défini pour le snack
- ❖ La fréquentation est limitée à 12 personnes
- ❖ Port du masque obligatoire lorsque vous êtes en déplacement dans l'enceinte du snack

Protocole pour les aires de jeux / sport extérieur

- ❖ Port du masque obligatoire lorsque vous êtes en déplacement (trampoline/ home-ball)
- ❖ Accès aux jeux de 10h00 à 14h00, 14h30 à 17h30 et 18h00 à 22h00 – Pour cause de désinfection, merci de bien vouloir respecter ces horaires
- ❖ Respecter les distances sociales de 1 m et les gestes barrières
- ❖ Désinfection des mains obligatoire (produit mis à disposition à proximité du club enfants)
- ❖ Respecter les indications d'utilisation affichées à l'entrée des différents espaces de jeux
- ❖ Les jeux sont désinfectés 2 fois par jour (le matin avant 10h, entre 13h30 et 15h)
- ❖ La fréquentation des jeux est limitée comme suit :
 - ✓ Trampoline : 2 personnes
 - ✓ Home-ball : 4 personnes
 - ✓ Cabane enfants : 2 personnes
 - ✓ Toboggan : 1 personnes
- ❖ Prêt de matériel sportif ou de loisirs : le matériel prêté sera désinfecté après chaque client

Protocole pour le Club enfants

- ❖ Inscription obligatoire en début de séjour et à la journée (inscription au plus tard la veille si disponibilités)
- ❖ Coût : 10 € / enfants (mise à disposition d'un kit scolaire par enfants)
- ❖ Fréquentation limitée à 8 enfants au sein du club et 8 en extérieur
- ❖ Port du masque obligatoire lorsque vous êtes en déplacement
- ❖ Respecter les distances sociales de 1 m et les gestes barrières
- ❖ Désinfection des mains obligatoire (produit mis à disposition à proximité du club enfants)
- ❖ ***Certains jeux pour enfants, les livres ainsi que les jeux de société ne pourront plus être mis à disposition.***

Protocole pour le bar/ restaurant/ snack / préau d'animation

- ❖ Instauration d'un sens unique
- ❖ Port du masque obligatoire lorsque vous êtes en déplacement
- ❖ Respecter les distances sociales de 1 m et les gestes barrières
- ❖ Respecter le marquage au sol
- ❖ Respecter les indications d'utilisation affichées ou indiquées pour les différentes animations
- ❖ Désinfection des mains à l'arrivée
- ❖ Fréquentation en simultanée limitée à
 - ✓ Bar : 8 personnes
 - ✓ Pergola : 12 personnes
 - ✓ Terrasse extérieure : 24 personnes
 - ✓ Préau d'animation : 40 personnes
- ❖ Fréquentation limitée à 10 personnes maximum par table
- ❖ Espacement des tables de 1 m
- ❖ Tables, chaises et cartes sont désinfectées à chaque changement de client
- ❖ Le paiement sans contact est privilégié
- ❖ Restauration sur place : Réservation fortement conseillée
- ❖ Vente à emporter : 1 personne pour le retrait des commandes
- ❖ Sanitaires désinfectés plusieurs fois par jour

Protocole pour l'accueil

- ❖ Instauration d'un sens unique
- ❖ Port du masque obligatoire
- ❖ Respecter les distances sociales de 1 m et les gestes barrières
- ❖ Respecter le marquage au sol
- ❖ Respecter les indications d'utilisation affichées
- ❖ Fréquentation en simultanée limitée à 3 personnes
- ❖ Désinfection des mains à l'entrée
- ❖ Toutes fiches touristiques ou flyers touchées par le client doit être emportées
- ❖ Désinfection du TPE et de la banque d'accueil après chaque client